

L'interprétation de bsq. b-, préverbe de la troisième personne de l'impératif

L'élément labial *b-* qui caractérise les troisièmes personnes de l'impératif basque, p. e. dans les formes *b-edi* "qu'il soit", *hala b-iz* "ainsi soit-il", *b-ezate* "qu'ils l'aient", etc., a été expliqué différemment. Les uns veulent y voir avec Vinson et Schuchardt *bera* "le même" ou *ber* "même" réduits, les autres une forte réduction qui est bien admissible, de *be(h)ar* "nécessité", etc., en comparant des expressions telles que *behaut* réduit de *behar dut* "j'en ai besoin". Mais il y a encore une interprétation de ce préverbe que j'ai lue dans les Actes de la Société Philologique Tome VII, n.º 2 où le prince Louis-Lucien Bonaparte a publié en 1877 ses "Remarques sur certaines observations et certaines corrections dont M. J. Vinson a accompagné l'essai sur la langue basque par F. Ribáry". Après avoir cité la note et l'opinion de Vinson, le prince écrit p. 88 ceci: "L'explication que nous proposons comme la plus admissible, est celle qui consiste à considérer le *b* initial des impératifs comme appartenant au *ba* affirmatif, en usage dans plusieurs dialectes, et synonyme de *bai* "oui" de sorte que nous sommes disposé à ne voir en *beza* "qu'il l'ait" qu'une abréviation de *badeza* dans le sens de "oui qu'il l'ait", ou "ya lo tenga", en espagnol. Le dialecte biscaien offre souvent la suppression de *ad* précédé de *b* dans les terminatifs commençant par *ba* dubitatif "si", tels que *bodaz* pour *badodaz* "si je les ai", *bozak* pour *badozak* "si tu les as", etc. Il nous paraît en être de même de *beza* par rapport à *badeza*".

Cette interprétation est si simple, si claire et juste qu'elle mérite d'être acceptée. Je me suis permis de la citer ici puisqu'elle semble être inconnue des grammairiens du basque et qu'il vaudrait certainement beaucoup l'avoir tirée de l'oubli où elle dormait ces derniers 70 ans.